



L'Organisation internationale du Travail, en collaboration avec la Confédération syndicale internationale, l'Organisation internationale des employeurs, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Human Rights Watch, Solidarity Centre, la Fédération internationale des journalistes, Equal Times et Migrant Forum in Asia, souhaite inviter les

journalistes professionnels à faire acte de candidature pour le deuxième Concours mondial de presse «Déjouer les stéréotypes sur la migration de main-d'œuvre» qui vise à distinguer les traitements journalistiques exemplaires dans deux catégories: publications écrites et vidéo/multimédia.

qui peut participer?

Tous les journalistes professionnels sont invités à envoyer un **article** qui n'excède pas 2 000 mots, ou une **vidéo/multimédia** d'une durée maximum de 5 minutes qui traite des questions relatives aux migrations de main-d'œuvre.

quelles sont les conditions?

Les articles ou les travaux vidéo/multimédia doivent avoir été réalisés entre le 1 janvier 2015 et le 31 octobre 2016 pour être recevables. Chaque candidat ne peut envoyer qu'un seul reportage. Les travaux sont acceptés dans trois langues: anglais, espagnol et français. Les reportages réalisés dans d'autres langues seront admis si le candidat présente une traduction fidèle dans l'une des trois langues mentionnées.

comment s'inscrire?

Remplissez et envoyez le online entry form entre le 14 septembre et le 31 octobre 2016 (au plus tard à 23h59 CET). Pour d'autres détails/demandes, veuillez consulter : www.ilo.org/gmclm ou contactez-nous via Labour-Migration-Media-Competition@ilo.org

quel est le prix attribué?

Quatre lauréats, deux dans chaque catégorie, seront distingués et chacun d'eux recevra un prix de 1 000 dollars. Les reportages récompensés seront présentés sur le site web de l'OIT et seront largement diffusés comme exemples de journalisme de qualité. Pour célébrer la Journée internationale des migrants, les lauréats seront officiellement annoncés le 18 décembre 2016.

Les candidats sont vivement encouragés à soumettre l'un de leurs travaux répondant aux trois critères suivants:

1. créativité:

- Le reportage contribue à une meilleure compréhension de l'émigration à des fins de travail et de la situation des migrants et des réfugiés sur le marché du travail;
- Il propose une vue équilibrée reflétant les points de vue des divers acteurs (travailleurs migrants, gouvernements, employeurs et syndicats);
- Il présente des solutions créatives pour surmonter les défis liés à la protection des travailleurs et à l'intégration sur le marché du travail (par exemple, en comparant si possible la situation avant et après l'introduction d'une nouvelle législation, d'une nouvelle politique migratoire, d'un accord bilatéral, etc.);
- Il contribue à lutter contre les stéréotypes, la xénophobie ou les discriminations sur le marché du travail;
- Il aborde les nouvelles perspectives des migrations de travail (exemple : Le recrutement équitable des travailleurs migrants).

2. exactitude:

- Le journaliste rassemble des informations de première main;
- Il fournit une traduction en anglais, espagnol ou français qui doit être fidèle au sens original si certaines parties du reportage figurent dans une autre langue;

3. protection:

- Le reportage doit protéger les groupes vulnérables, les sources et autres composantes sensibles du récit en ne livrant pas d'informations inutiles qui risqueraient de les mettre en danger (y compris des éléments d'identification visuelle, des noms, des lieux, etc.);
- Il utilise une terminologie fondée sur les droits.

















